



Partenariat ou association

Par **MissKh**, le **16/01/2014** à **17:02**

Bonjour,

Je suis porteuse d'un projet qui va déboucher sur une création d'entreprise. Dans le cadre de cette création, j'ai fait appel à trois autres personnes avec lesquelles je souhaiterais monter "un partenariat". Ces personnes apportent leur savoir faire/compétences au projet (et en aucun cas du capital) et sont intéressées aux résultats de l'entreprise.

Je souhaite rester actionnaire majoritaire de la structure tout en incluant ces partenaires. Bien évidemment ce partenariat ne tient que si les participants ne font pas défaut.

J'ai donc les questions suivantes :

- Quelle structure est la plus à même de répondre à mon besoin : une association ? Dois-je plutôt monter une entreprise individuelle puis créer un partenariat ?
- Quels sont les éléments à inclure dans le contrat afin de m'assurer qu'en cas de défaut d'un des partenaires je ne suis pas tenu de l'intéresser aux bénéfices en cas de succès du projet.
- Bien sûr, en cas de non réussite de ce projet je veux également être sûr de ne rien devoir à mes partenaires.

Merci d'avance,
K.